



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**L'HISTOIRE SE POURSUIT : UN NOUVEAU PROJET RÉSIDENTIEL ET  
COMMERCIAL SUR LE SITE DE L'ANCIEN  
THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE !**

**TERREBONNE, LE JEUDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2016** – Le maire de la Ville de Terrebonne, M. Stéphane Berthe, a procédé, cet après-midi, au dévoilement officiel du projet architectural qui a été retenu suite à l'appel public de candidatures pour développer le site de l'ancien Théâtre du Vieux-Terrebonne.

Il s'agit de la « Place le Figaro », un projet sur trois étages avec une offre commerciale exclusive au rez-de-chaussée, une mixité résidentielle, commerciale et/ou professionnelle aux étages, ainsi qu'un stationnement sous-terrain. De plus, le projet prévoit l'aménagement d'une placette publique et d'un lien piétonnisé vers la Maison Bélisle.

« Nous sommes très emballés face à ce projet structurant qui viendra s'intégrer harmonieusement dans le quartier, en plus de mettre en valeur de façon remarquable le patrimoine historique du Vieux-Terrebonne avec, notamment, la promenade piétonnière vers la Maison Bélisle », a déclaré M. Berthe.

**Un projet basé sur des mesures de développement durable**

En plus d'être conçu avec des matériaux écoresponsables, le projet misera sur un éclairage intelligent à haute économie d'énergie. De plus, la « Place le Figaro » prévoit l'aménagement d'une terrasse sur le toit comprenant des jardins communautaires privés qui pourront être utilisés par les futurs résidents qui voudront s'adonner à l'agriculture urbaine. « La Ville de Terrebonne s'étant dotée d'une politique environnementale et d'un Plan vert, il était primordial, pour nous, que le projet intègre un maximum de mesures écologiques et qu'il respecte la vision de la Ville en matière de développement durable », a poursuivi M. Berthe.

Les travaux devraient débuter en avril 2017 et s'échelonner jusqu'au printemps 2018, où on prévoit l'ouverture officielle.

Rappelons qu'un appel public de candidatures avait été lancé en décembre 2014 afin de permettre à des équipes de créateurs, experts en urbanisme et autres firmes d'architectes d'élaborer et de proposer à la municipalité un concept

structurant à l'image du site. Les candidats devaient respecter une vingtaine de critères parmi lesquels on retrouve notamment le déploiement d'une architecture contemporaine, une autonomie en matière de stationnement ainsi qu'une optimisation de matériaux écoresponsables. Un comité d'évaluation, composé de citoyens, de spécialistes, d'élus et de fonctionnaires municipaux, avait alors été mis sur pied pour recevoir et analyser les différentes propositions.

-30-

Source :  
Jason Brochu-Valcourt  
Conseiller en communication  
Direction des communications  
Ville de Terrebonne  
450 961-2001